

siret : 200 086 676 00026

Rue Cambot - VILLIERS EN BIERE - 77190

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

N° 2026-02

L'an deux mille vingt-six le dix février à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Salle de Lugan à Villiers-en-Bière sous la présidence de Monsieur Thierry FLESCHE (Président).

	Etaient présents :		Etaient absents :	
CA MELUN VAL DE SEINE				
Commune de BOISSISE LE ROI	Jacky SEIGNANT		Jean Jacques BARREAU -	
Commune de DAMMARIE LES LYS			Ali KAMECHE	José CARVALHO
Commune de LA ROCHELETTE			Sylvie COUDRE	Jean-Pierre BORNARDEL
Commune de PRINGY	Thierry FLESCHE		Thierry VANHOVE	
Commune de MELUN			Emmanuel ADJOUDI	Marie-Hélène GRANGE
Commune de ST FARGEAU PONTIERRY			Jean MORLAIS	Zine-Eddine M'JATI
Commune de VILLIERS EN BIERE	Philippe DOTHEE		Gérard ROUX	
CA DU PAYS DE FONTAINEBLEAU				
Commune d'ACHERE LA FORET			Sandra LEJAL	Sylvain MARTIN
Commune d'ARBONNE LA FORET			Nicolas GALLOT	Olivier GUYADER
Commune d'AVON			Marie Charlotte NOUHAUD	Françoise BOUDREUX-TOMASCHKE
Commune de BARBIZON			Ghislain DIDOT	Gérard TAPONAT
Commune de BOIS LE ROI	Nathalie VINOT - Visio (Suppléante)		Emmanuelle ALHADEF	Mélanie MOUSSOURS
Commune de BOISSY AUX CAILLES			Christian CAME	Patrick POCHON
Commune de CELY EN BIERE	Francis GUERRIER		Guillaume GAUTIER	
Commune de CHAILLY EN BIERE	Alain THIERY (visio)	Marcel LIENHARDT		
Commune de LA CHAPELLE LA REINE	Jean Claude HARRY (visio)	Isabelle MARIE-TORQUE - (Suppléante) (visio)		Didier MAURY
Commune de FLEURY EN BIERE	Alain RICHARD	Martine BEIGNET (suppléante)	Florence LANQUETUIT	
Commune de FONTAINEBLEAU			Fanny MALVEZIN	Philippe DORIN
Commune LE VAUDOUE		Didier BUGUINET	Michel CALMY	
Commune de NOISY SUR ECOLE			Sylvie VATIER (démission)	Patrick CALLEWAERT
Commune de PERTHES	Philippe MACAIGNE		Cécile FORNARELLI	
Commune de RECLOSES			François BOUVIER	Madeleine GUYOU
Commune de ST GERMAIN SUR ECOLE	Jean-Paul CULINAS (visio)	Jean Christophe BERNON (visio)		
Commune de ST MARTIN EN BIERE	Georges SIUDA		Sylvain DUCROUX	L
Commune de ST SAUVEUR SUR ECOLE	Anne Elisabeth BOURGUIGNON (suppléante)		Franck LAUGIER – Démission	Maurice DECAT démission
Commune de SAMOIS SUR SEINE	Michel CHARIAU		Anne MAHAIS	
Commune de TOUSSON			Ferdinand KOCH	Jean Michel CARDINALI
Commune d'URY			Cécile BOFARULL	Jean Philippe POMMERET
CC DES DEUX VALLEES				
Commune de COURANCES		Espérance VIEIRA	Emilia NEVES	
Commune de DANNEMOIS			Richard HEYSSEN	Murielle HOUPERT-WILK
Commune de MILLY LA FORET			Virginie FLAUX	Amélie FERLAY
Commune de MOIGNY SUR ECOLE			Bernard LACHENAIT	Jérôme MENARD
Commune de ONCY SUR ECOLE			Bruno DELECOUR	Jacques NORMAND
Commune de SOISY SUR ECOLE			Marie-Pierre CARRE	Véronique BOURCE

Ont donné des pouvoirs : 0

Etaient également présents :

Monsieur Mathieu KOKOT (Directeur) – Madame Yuna LAURENS (Responsable du service technique)

Date affichage et de convocation : 04/02/2025

Secrétaire de Séance : Mme. Espérance VIERA

Nombre membres en exercice : 68 (3 démissions = 65) - Présents :19, qui ont pris part aux votes :19

LE QUORUM N'ETANT PAS ATTEINT, Monsieur le Président FLESCHE renvoie la séance au 16/02/2026, l'ordre du jour reste le même. Les avis seront alors valablement rendus, quel que soit le nombre des membres présent

L'an deux mille vingt-six le seize février à dix-huit heures, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Salle de Lugan à Villiers-en-Bière sous la présidence de Monsieur Thierry FLESCH (Président).

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

ID : 077-200086676-20260218-2026002-DE



	<u>Etaient présents :</u>	
CA DU PAYS DE FONTAINEBLEAU		
Commune d'URY	Jean Philippe POMMERET	
Commune de BOIS LE ROI	Nathalie Vinot (Suppléante) (Visio)	
Commune de CELY EN BIERE	Francis GUERRIER (Visio)	Guillaume GAUTIER (visio)
Commune de FLEURY EN BIERE	Martine BEIGNET (suppléante)	
Commune de FONTAINEBLEAU	Fanny MALVEZIN (visio)	
Commune de ST GERMAIN SUR ECOLE	Jean Christophe BERNON	
Commune de LA CHAPELLE LA REINE	Jean Claude HARRY (visio)	
Commune de SAMOIS SUR SEINE	Michel CHARIAU (visio)	
CA MELUN VAL DE SEINE		
Commune de BOISSISE LE ROI	Jacky SEIGNANT	Jean Jacques BARREAU
Commune de DAMMARIE LES LYS	Ali KAMECHE (visio)	
Commune de MELUN	Marie-Hélène GRANGE (visio)	
Commune de PRINGY	Thierry FLESCH	Thierry VANHOVE
Commune de ST FARGEAU PONTIERRY	Jean MORLAIS	
Commune de ST SAUVEUR SUR ECOLE	Anne Elisabeth BOURGUIGNON (suppléante) (visio)	
Commune de VILLIERS EN BIERE	Philippe DOTHEE	
CC DES DEUX VALLEES		
Commune de COURANCES	Emilia NEVES	
Commune de MILLY LA FORET	Amélie FERLAY (visio)	
Commune de MOIGNY SUR ECOLE	Jérôme MENARD	
Commune de ONCY SUR ECOLE	Jacques NORMAND	
Commune de SOISY SUR ECOLE	Véronique BOURCE	Marie-Pierre CARRE

Ont donné des pouvoirs : 1 – Monsieur Jacky POUILLON a donné pouvoir a Monsieur MORLAIS (St Fargeau Ponthierry)

Etaient également présents :

Monsieur Mathieu KOKOT (Directeur) – Madame Yuna LAURENS (Responsable du service technique)

Date affichage et de convocation : 11/02/2025

Secrétaire de Séance : M.Philippe DOTHEE

Nombre membres en exercice : 68 (3 démissions = 65) - Présents :24, qui ont pris part aux votes : 24+1 =25

Lancement des travaux d'optimisation d'une Zone d'Expansion des Crues et de renaturation du ru de Moulignon dans le Parc Sachot à Saint-Fargeau-Ponthierry (action A1-4, déclinaison de l'action E-06)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et considérant :

- La vulnérabilité au risque d'inondation du hameau de Moulignon dans la Commune de Saint-Fargeau-Ponthierry ;
- Le Schéma Directeur de Prévention des Inondations du bassin versant d'Auversaux-Moulignon (LIOSE, 2020) qui identifie 8 actions principales pour améliorer la résilience aux inondations du bourg de Moulignon dont celle faisant l'objet de la présente délibération ;
- La délibération 2023-016 autorisant le SEMEA à démarrer la maîtrise d'œuvre pour la « Réouverture et renaturation du Ru de Moulignon en zone urbaine sur la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry », préalable aux travaux concernant ces 8 actions ;
- La délibération 2025-019 autorisant le SEMEA à réaliser une première phase de travaux à travers l'action A4-1 de retrait du verrou hydraulique, chez Monsieur Guiot, à Saint-Fargeau-Ponthierry ;
- Les conclusions de l'Avant-Projet et du Projet de cette maîtrise d'œuvre (CE3E, 2024) mettant en évidence les bénéfices significatifs de l'optimisation de la Zone d'Expansion des Crues et de renaturation du ru de Moulignon dans le parc Sachot (Action 1-4) :
 - 85 000m³ stockés dans la ZEC
 - 960 m linéaires restaurés du ru de Moulignon
- Les aides financières potentiellement mobilisables auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Conseil Départemental de Seine-et-Marne dans la limite de 80% du coût total HT des travaux ;

Il est proposé au comité syndical d'approuver la réalisation des travaux d'optimisation d'une ZEC et de renaturation du ru de Moulignon dans le Parc Sachot à Saint-Fargeau-Ponthierry :

Ces travaux se dérouleront en 4 étapes, dont le montant total estimatif s'élève à 415 000 € TTC

1. Travaux préalables (installation de chantier, contrat d'huissier, abattage des peupliers), estimés à 98 000 € TTC ;
2. Création d'un nouveau lit et reméandrage dans la zone humide, estimé à 260 000 € TTC ;
3. Installation d'une passerelle piétonne, estimé à 37 000 € TTC ;
4. Optimisation de la zone d'expansion des crues, estimée à 20 000 € TTC.

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le :

ID : 077-200086676-20260218-2026002-DE



Le comité syndical autorise le président à :

- Signer tous documents afférents ;
- Demander les aides financières auprès des partenaires.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent cette proposition, à l'unanimité et autorise le président à signer tous les documents nécessaires.

Après avoir délibéré, le Comité syndical approuve et autorise le président à réaliser les actions préalablement mentionnées.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire par

- l'envoi en préfecture le : 18/02/2026
- reçu en préfecture le :

Le Président
Thierry FLESCHE